



Directeur du pôle culture POLE CULTURE

Située à huit kilomètres à l'ouest de Paris, dans le département des Hauts-de-Seine, Rueil-Malmaison est la commune la plus étendue du département avec ses 1470 hectares et compte 80000 habitants.

Elle bénéficie d'une situation privilégiée avec ses 520 hectares d'espaces verts et sa proximité avec le quartier d'affaires de la défense.

Mission principale :

Après du Maire et de l'adjoint délégué, le directeur du Pôle Culture participe à l'élaboration et à la promotion de la politique culturelle de la collectivité. Il assure une mission de direction et évalue les projets culturels et les dispositifs mis en œuvre. Il anime l'ensemble des ressources (humaines, budgétaires, matérielles), et développe de manière concertée des partenariats en lien avec les projets initiés sous sa direction.

Le Directeur du Pôle Culture aura pour mission de faire rayonner la ville par la qualité, la diversité, l'accessibilité et la variété de l'offre au service des publics en matière culturelle.

Dans cette perspective, il sera particulièrement attaché à développer la médiation culturelle tout en développant des pratiques innovantes en lien avec les attentes de publics exigeants. Ces activités seront menées dans une logique de rationalisation des moyens, en développant une transversalité interne à la ville mais aussi en allant chercher des partenariats ouverts (mutualisations institutionnelles, mécénat, crowdfunding...).

Fonctions	Activités découlant des fonctions
<ul style="list-style-type: none"> • Impulsion d'une politique culturelle cohérente, en lien avec les élu(e)s • Encadrement et animation d'une équipe pluridisciplinaire, avec l'appui des cadres et chefs de service en charge des secteurs • Organisation transversale des secteurs du pôle, avec les différents partenaires (associatifs, institutionnels...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le cadre de sa délégation et proposer des processus de décision - Organiser et diffuser les informations institutionnelles et stratégiques - Diffuser la culture managériale - Accompagner la conduite du changement - Définir les objectifs prioritaires et les résultats attendus - Evaluer annuellement le travail des agents, fixer des objectifs et assurer le suivi - Identifier les besoins de formation collectifs et individuels - Responsabiliser ses collaborateurs et favoriser la prise d'initiative - Animer des réunions, le dialogue et la concertation - Repérer et réguler les dysfonctionnements et les tensions

<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation et pilotage des dispositifs • Gestion administrative et financière du pôle, dans un contexte de maîtrise des dépenses 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des réseaux professionnels d'information - Impulser et piloter des dispositifs de veille et d'observation - Identifier les sources d'information stratégique - Identifier les tendances d'évolution et les expériences innovantes - veiller à la cohérence des actions - Réaliser un diagnostic de l'organisation des services - Définir un projet de pôle partagé (missions, organisations, mutualisations) - Elaborer des outils d'aide à la décision (indicateurs, tableaux de bord, études) - Moderniser et uniformiser les outils de gestion - Améliorer et rendre cohérents les circuits d'information - Participer à la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en lien avec la DRHF - Définir et planifier les besoins budgétaires en lien avec les directeurs et chefs de service - Participer à l'élaboration d'une politique de maîtrise de la masse salariale et la mettre en œuvre - Contrôler l'exécution budgétaire et rectifier les écarts entre le prévisionnel et le réalisé - Rationaliser les achats de prestations
---	--

Compétences et qualités requises :

- Compétence avérée en management, en gestion administrative et financière et en développement de projets dans le domaine de la culture
- Bonne connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités, du cadre législatif et réglementaire des politiques publiques concernées
- Capacité d'analyse et de synthèse, force de proposition
- Maîtrise des outils bureautiques et de communication
- Qualités humaines, relationnelles, sens du dialogue et du travail en équipe
- Sens aigu du service public, discrétion et adaptabilité

Profil :

- Diplômé(e) d'une formation supérieure dans le domaine de la culture
- Cadre territorial disposant d'une expérience confirmée dans la gestion de services ou d'équipements en lien avec la politique culturelle
- Expérience de management nécessaire
- Vous êtes autonome, réactif et disponible

Tous les postes de la Ville de Rueil Malmaison sont ouverts aux travailleurs en situation de handicap.

Avantages :

13ème mois, régime indemnitaire attractif, Amicale du personnel, RTT

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'attention de M Le Maire :

Soit par mail:

candidatures@mairie-rueilmalmaison.fr

Soit par courrier :

Direction des Ressources Humaines et de la Formation

13 Boulevard Foch

92500 RUEIL MALMAISON